QUE DOIT FAIRE LA POPULATION EN CAS D'ACCIDENT DE TMD ?

* AVANT:

- Connaître le signal d'alerte,
- Connaître les consignes de confinement.

* PENDANT:

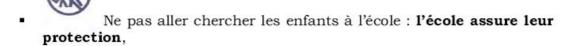
- En cas de feu sur le véhicule ou le réservoir :
 - évacuer les environs de l'accident dans un rayon de 300 mètres, le plus rapidement,
 - · Se retirer dans une direction opposée aux fumées dégagées.
- En cas de fuite de produit toxique : se confiner (s'enfermer dans un local clos en calfeutrant les ouvertures y compris les aérations et arrêter la ventilation, la climatisation et réduire le chauffage),
- Protéger les lieux du sinistre d'un sur-accident éventuel par une signalisation adaptée,
- Donner l'alerte en appelant soit les sapeurs-pompiers, soit la police, soit la gendarmerie,
- Se conformer aux consignes données par les secours lors de l'alerte,
- Ne pas fumer,
- En cas d'odeurs fortes ou de picotements, respirer à travers un linge humide,



Ecouter la radio (appareil à piles), France Inter 87.8 FM



Ne pas téléphoner afin de laisser la ligne libre pour les secours,



* APRES:

Aérer les pièces.

